



Ajacciu, u 19 di marzu di u 2017

U Presidente

Cumunicatu di stampa

Précisions sur le projet de questionnaire sur la gestion de la diversité culturelle

Suite à la polémique relative au projet de questionnaire élaboré par l'Université sur la gestion de la diversité culturelle, je tiens à apporter les précisions suivantes :

1°/ Nous avons reçu, depuis notre prise de fonction, l'ensemble des syndicats de l'enseignement, lesquels nous ont confirmé les tensions croissantes existant au sein de notre société, et spécialement dans le domaine éducatif (pressions sur certaines mères de famille d'origine étrangère, incidents entre enseignants et parents d'élèves, stigmatisations de diverses natures...)

2°/ Il nous a semblé nécessaire de tenter de traiter le problème, plutôt que de le nier et de pratiquer la « politique de l'autruche », trop souvent adoptée par nombre de politiques aux responsabilités.

3°/ La première étape nous a paru être de faire procéder à un état des lieux, ce qui nous a conduit à demander à l'Université de réaliser une enquête.

4°/ Cette enquête a été confiée à l'organisme adéquat s'agissant de la question éducative, à savoir l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education), dont les responsables, professeurs des universités, sont dans l'île, sur le plan scientifique, les personnalités les plus compétentes en matière de sciences de l'éducation. Rappelons qu'ils sont en charge de la formation de l'ensemble des enseignants de Corse.

5°/ Cette équipe de chercheurs a élaboré un protocole scientifique, lequel a été expressément validé par le Rectorat d'académie.

6°/ C'est dans ce cadre qu'un projet de questionnaire a été adressé, non pas aux élèves mais aux responsables d'établissement, lesquels avaient tout loisir de contester la forme ou le fond des questions posées afin de parvenir à un questionnaire définitif. Toutefois, ce projet de questionnaire a été rendu public par l'un des destinataires, dans une intention polémique qui n'échappera à personne.

CONTACT PRESSE :

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90 – anne.martinetti-squarcini@ct-corse.fr



7°/ Ce type d'enquête a déjà été réalisé dans l'hexagone. La démarche qui a d'ailleurs servi de base aux chercheurs de l'Université est l'enquête de l'INSEE et de l'INED intitulée « Trajectoires et origines » (2008-2009). Malheureusement la Corse n'avait pas été incluse dans cette enquête, d'où le déficit actuel de données.

8°/ Bien entendu, les questionnaires sont anonymes et conformes aux prescriptions de la CNIL.

En conclusion, je réaffirme mon entière confiance aux chercheurs de l'Université de Corse. Si le Recteur d'académie devait revenir sur sa validation expresse et écrite, cela signifierait que l'on ne peut en Corse travailler sur certains sujets que les chercheurs extérieurs abordent depuis des années, y compris en France où les prescriptions légales sont pourtant plus restrictives que dans les autres pays. J'espère que le dialogue prévu dans les heures à venir entre l'Université et le Rectorat permettra de trouver un terrain d'entente, car le traitement de cette délicate question implique nécessairement qu'un état des lieux soit réalisé, sur des bases scientifiques d'une parfaite rigueur. Face à l'importance de la question, les enjeux politiques me paraissent assez dérisoires. Aussi, j'espère sincèrement que la raison s'imposera rapidement dans tous les esprits.

Jean-Guy Talamoni,
Presidente di l'Assemblea di Corsica

CONTACT PRESSE :

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90 – anne.martinetti-squarcini@ct-corse.fr

